



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 11 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-11-274 / NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE BULSTRODE.**

Il est proposé par Joséane Turgeon et appuyé par Olivier Jacques

QUE le conseil nomme le maire Marcel Normand et le conseiller Alain Demers comme représentant de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie de Bulstrode (RISIB).

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **17 novembre 2025.**

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459